

L

**LAIT.**

— prix du. — Voy. *Agriculture*, § 4.

— production du. — Voy. *Agriculture*, §§ 9, 12.

LANDES. — Proposition de résolution de M. Lamarque-Cando et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à modifier l'article 7 de l'ordonnance du 28 avril 1945 relative à la mise en valeur des Landes de Gascogne, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 30 septembre 1946 (renvoyée à la Commission de l'agriculture), n° 1131.

Il n'a pas été présenté de rapport.

LANGUE ARABE. — Voy. *Algérie*, §§ 1^{er}, 8.

LAPINS. — Voy. *Animaux nuisibles*, § 1^{er}.

LÉGALITÉ RÉPUBLICAINE.

§ 1^{er}. — Proposition de loi de M. de Tinguy et plusieurs de ses collègues relative au rétablissement de la légalité républicaine, présentée à l'Assemblée Nationale

Constituante le 3 septembre 1946 (3^e séance) (renvoyée à la Commission de la justice), n° 657; rapport le 3 octobre (2^e séance) par M. Grimaud, n° 1194.

L'Assemblée n'a pas statué.

§ 2. — Voy. *Territoires d'outre-mer*, § 11.

LÉGION D'HONNEUR.

— traitement de la. — Voy. *Décorations*, §§ 5, 8, 14.

LÉGITIMATION.

— adoptive. — Voy. *Adoption*, § 1^{er}.

— des enfants adultérins. — Voy. *Adoption*, § 2.

LIBERTÉ.

— d'opinion. — Voy. *Liberté du travail*.

— de la presse. — Voy. *Presse*, § 1^{er}.

LIBERTÉ SYNDICALE. — Proposition de loi de M. Jean-Raymond Guyon et plusieurs de ses collègues tendant à compléter

la loi du 27 juillet 1944 relative au rétablissement de la liberté syndicale, modifiée et complétée par l'ordonnance du 26 septembre 1944, et la loi du 25 février 1946, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 17 septembre 1946 (renvoyée à la Commission de l'intérieur), n° 829.

Il n'a pas été présenté de rapport.

LIBERTÉ DU TRAVAIL. — Proposition de loi de M. Bacon et plusieurs de ses collègues tendant à assurer la protection de la liberté du travail dans la liberté d'opinion, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 4 septembre 1946 (renvoyée à la Commission du travail), n° 669; rapport le 20 septembre (2^e séance) par Mme Lefebvre, n° 954.

L'Assemblée n'a pas statué.

LICENCES D'IMPORTATION. — Voy. *Gibier*, § 2.

LICENCIÉS EN DROIT. — Voy. *Avocats*, § 3.

LIGNES DE CHEMINS DE FER.

→ d'intérêt général. — Voy. *Chemins de fer*, §§ 1^{er}, 3.

— Paris—Aurillac—Béziers. — Voy. *Chemins de fer*, § 6.

— Saint-Rémy-les-Chevreuse à Limours. — Voy. *Chemins de fer*, § 4.

LIMITE D'ÂGE. — Voy. *Instituteurs et institutrices*, § 2.

LIMOGES (Incidents de la prison de), Observations y relatives, voy. *Budget de 1946*, § 5 (INTÉRIEUR).

LISTES ÉLECTORALES. — Voy. *Elections*, §§ 2, 5, 7, 13.

LIVRET ÉLECTORAL. — Voy. *Elections*, § 11.

LOCAL RÉQUISITIONNÉ. — Voy. *Loyers*, § 21.

LOCALITÉS SINISTRÉES (Reconstruction des). — Voy. *Impôts*, § 13.

LOCATAIRE.

— expulsion de. — Voy. *Loyers*, § 27.

— principal. — Voy. *Loyers*, § 9.

— réintégration de, — Voy. *Territoires d'outre-mer*, § 26.

— sinistrés ou évincés. — Voy. *Loyers*, § 18.

LOCAUX.

— d'habitation. — Voy. *Loyers*, § 5.

— à usage commercial et industriel. — Voy. *Loyers*, §§ 6, 7, 12.

— vacants. — Voy. *Loyers*, § 23.

LOCAUX MILITAIRES. — Proposition de résolution de M. Bouvier O'Gottereau tendant à inviter le Gouvernement à faire mettre à la disposition des municipalités des villes sinistrées les locaux militaires vacants, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 27 août 1946 (2^e séance) (renvoyée à la Commission de la reconstruction) n° 561.

Il n'a pas été présenté de rapport.

LOGEMENT.

— crise du. — Voy. *Loyers*, § 29.

— d'office. — Voy. *Loyers*, § 41.

LOI.

— constitutionnelle. — Voy. *Constitution*, §§ 2, 7.

— électorale. — Voy. *Commission de l'Assemblée Nationale Constituante*, § 1^{er}.

LOIS SOCIALES APPLIQUÉES A L'AGRICULTURE, Observations y relatives, voy. *Budget de 1946*, § 5 (AGRICULTURE).

LOTISSEMENTS.

§ 1^{er}. — Proposition de résolution de M. Devèze et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à réaliser l'aménagement des lotissements défectueux, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 26 juin 1946 (renvoyée à la Commission de l'intérieur et pour avis à la Commission de la reconstruction), n° 24 ; rapport collectif le 18 septembre (3^e séance) par M. Demusois, n° 875 (voy. *ci-dessous*, § 2).

L'Assemblée n'a pas statué.

§ 2. — Proposition de résolution de M. Robert Ballanger et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à prendre rapidement des mesures en faveur des « mal lotis », présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 11 juillet 1946 (renvoyée à la Commission de l'intérieur), n° 143 ; rapport collectif le 18 septembre (3^e séance) par M. Demusois, n° 875 (voy. *ci-dessus*, § 1^{er}).

L'Assemblée n'a pas statué.

LOYERS.

§ 1^{er}. — Proposition de loi de M. Frédéric-Dupont tendant à compléter la loi du 28 mai 1943 relative à l'application aux étrangers des lois en matière de baux à loyer et de baux à ferme, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 5 juillet 1946 (renvoyée à la Commission de la justice), n° 95.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 2. — Proposition de loi de M. André Marie et plusieurs de ses collègues tendant à modifier, en faveur des réfractaires et des maquisards, les dispositions de l'article 9 du décret du 26 septembre 1939, réglant les rapports entre bailleurs et locataires en temps de guerre, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 11 juillet 1946 (renvoyée à la Commission de la justice), n° 120 ; rapport le 23 août (2^e séance) par M. Toujas, n° 534.

L'Assemblée n'a pas statué.

§ 3. — Proposition de résolution de Mme Rose Guérin et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires en vue de compléter l'article 28 de l'ordonnance du 11 octobre 1945, concernant les bénéficiaires de droit de priorité en matière de logement, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 11 juillet 1946 (renvoyée à la Commission des pensions), n° 147 ; rapport le 29 août (2^e séance) par Mme Ginollin, n° 606. Adoption sans débat le 21 septembre 1946. — Résolution n° 58.

§ 4. — Proposition de loi de M. André Mercier (Oise) et plusieurs de ses collègues tendant à modifier l'ordonnance du 28 juin 1945, relative aux majorations des loyers et aux droits à la prorogation, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 18 juillet 1946 (renvoyée à la Commission de la justice), n° 159 ; rapport le 9 août (2^e séance) par M. Toujas, n° 453 ; rapport supplémen-

taire le 4 septembre par M. Toujas, n° 674. Adoption le 10 septembre 1946 (1^{re} séance) sous le titre : « Proposition de loi relative à l'application des majorations de loyers édictées par l'ordonnance du 28 juin 1945. ». — Proposition de loi n° 41.

Loi du 17 septembre 1946, promulguée au *Journal officiel* du 18 septembre.

DISCUSSION [3, 10 septembre 1946] (A., p. 3445, 3580) ; Sont entendus dans la discussion générale : MM. Toujas, *Rapporteur* ; Hamon, Pierre-Henri Teitgen, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice* ; Kriegel-Valrimont, *Président de la Commission* ; Pierre-Henri Teitgen, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice* ; de Moro-Giafferri, Hamon, de Moro-Giafferri, Pierre-Henri Teitgen, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice* ; Mignot, Kriegel-Valrimont, *Président de la Commission* ; Pierre-Henri Teitgen, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice* ; Kriegel-Valrimont, *Président de la Commission* ; Minjoz, Kriegel-Valrimont, *Président de la Commission* ; Toujas, *Rapporteur* ; André Mercier, de Moro-Giafferri ; Clôture de la discussion générale (p. 3581) ; Art. 1^{er} à 3 : Adoption (*ibid.*) ; Modification du titre et adoption de l'ensemble de la proposition de loi (*ibid.*).

§ 5. — Proposition de résolution de M. Joseph Denais tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures indispensables pour assurer aux Français des locaux d'habitation, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 25 juillet 1946 (renvoyée à la Commission de la famille), n° 259.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 6. — Proposition de loi de M. Eugène Petit dit Claudius et plusieurs de ses collègues tendant à compléter l'article premier de la loi du 30 juin 1926 réglant les rapports entre locataires et bailleurs en ce qui concerne le renouvellement des baux à loyers d'immeubles ou de locaux à usage commercial ou industriel, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 6 août 1946 (renvoyée à la Commission de la justice), n° 396.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 7. — Proposition de loi de M. Desjardins tendant à étendre les dispositions de la loi du 7 mai 1946 aux locataires des locaux à usages professionnels et commerciaux, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 8 août 1946 (2^e séance) (renvoyée à la Commission de la justice), n° 416.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 8. — Proposition de loi de M. Minjoz et plusieurs de ses collègues tendant à modifier et à compléter la loi du 18 avril 1946 relative à la propriété commerciale, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 8 août 1946 (2^e séance) (renvoyée à la Commission de la justice), n° 432 ; rapport le 21 septembre par M. Garet, n° 969.

L'Assemblée n'a pas statué.

§ 9. — Proposition de loi de M. Schauflier et plusieurs de ses collègues tendant à modifier l'article 9 de l'ordonnance du 11 octobre 1945 permettant, sous certaines conditions, au propriétaire ou au locataire principal de reprendre les locaux d'habitation pour les occuper lui-même, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 9 août 1946 (2^e séance) (renvoyée à la Commission de la justice), n° 446 ; rapport le 27 septembre (2^e séance) par M. Mignot, n° 1095.

L'Assemblée n'a pas statué.

§ 10. — Proposition de loi de M. Bour tendant à modifier la loi du 18 avril 1946 relative au renouvellement des baux industriels et commerciaux, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 9 août 1946 (2^e séance) (renvoyée à la Commission de la justice), n° 466 ; rapport le 24 septembre par M. Garet, n° 1020.

L'Assemblée n'a pas statué.

§ 11. — Proposition de loi de M. Jean Cayeux et plusieurs de ses collègues tendant à modifier en faveur des jeunes ménages n'ayant pu cohabiter, du fait de la guerre, les modalités de la procédure de

LOYERS. logement d'office, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 23 août 1946 (2^e séance) (renvoyée à la Commission de la justice), n^o 542.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 12. — Proposition de loi de M. André Mercier (Oise) et plusieurs de ses collègues tendant à l'établissement d'un plafond des loyers en matière de baux à loyer d'immeuble ou de locaux à usage commercial ou industriel (modification de l'art. 23 de la loi du 30 juin 1926 modifiée, concernant la propriété commerciale), présentée à l'Assemblée Nationale Constituante, le 23 août 1946 (2^e séance) (renvoyée à la Commission de la justice), n^o 543.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 13. — Proposition de loi de M. André Mercier (Oise) et plusieurs de ses collègues tendant à compléter l'alinéa 4 de l'article 5 de la loi du 30 juin 1926 modifiée (propriété commerciale), présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 4 septembre 1946 (renvoyée à la Commission de la justice), n^o 664 ; rapport le 23 septembre (3^e séance) par M. Péron, n^o 986.

L'Assemblée n'a pas statué.

§ 14. — Proposition de loi de M. Le-cacheux tendant à modifier la loi du 30 juin 1926 réglant les rapports entre locataires et bailleurs en ce qui concerne le renouvellement des baux à loyer d'immeubles ou de locaux à usage commercial et industriel, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 10 septembre 1946 (renvoyée à la Commission de la justice), n^o 706.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 15. — Proposition de loi de M. Lecourt et plusieurs de ses collègues tendant à : 1^o permettre à certaines personnes l'exercice du droit de reprise de locaux d'habitation ; 2^o fixer l'étendue de la prorogation résultant de la loi du 28 mars 1946 ; 3^o protéger les locataires contre les spé-

culations des ventes d'immeubles par appartements ; 4^o renforcer la lutte contre les abus de certaines sous-locations, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 11 septembre 1946 (renvoyée à la Commission de la justice), n^o 736.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 16. — Proposition de loi de M. André Mercier (Oise) et plusieurs de ses collègues tendant à modifier l'article 2 de la loi du 18 avril 1946 concernant la propriété commerciale, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 11 septembre 1946 (renvoyée à la Commission de la justice), n^o 750.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 17. — Proposition de loi de M. André Mercier (Oise) et plusieurs de ses collègues tendant à compléter l'article 2 de la loi du 18 avril 1946 concernant la propriété commerciale, présentée à l'Assemblée Nationale le 11 septembre 1946 (renvoyée à la Commission de la justice), n^o 751.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 18. — Proposition de résolution de M. Pierre Chevallier et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à donner aux locataires sinistrés et évincés pour des raisons d'urbanisme, une option sur le local vacant de même nature le plus proche, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 12 septembre 1946 (2^e séance) (renvoyée à la Commission de la reconstruction), n^o 755.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 19. — Proposition de loi de M. André Mercier (Oise) et plusieurs de ses collègues tendant à compléter le paragraphe premier du cinquième alinéa de l'article 5 de la loi du 30 juin 1926, modifiée par la loi du 18 avril 1946, sur la propriété commerciale, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 12 septembre 1946 (2^e séance)

(renvoyée à la Commission de la justice), n° 770.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 20. — Proposition de loi de M. André Mercier (Oise) et plusieurs de ses collègues tendant à compléter le dernier alinéa de l'article 5 de la loi du 30 juin 1926, modifiée par la loi du 18 avril 1946, sur la propriété commerciale, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 12 septembre 1946 (2^e séance) (renvoyée à la Commission de la justice), n° 771.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 21. — Proposition de loi de MM. de Moro-Giafferri et Badie tendant à permettre au propriétaire ou locataire principal d'un local réquisitionné de donner congé au locataire jouissant d'une double résidence, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 17 septembre 1946 (renvoyée à la Commission de la justice), n° 841.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 22. — Proposition de loi de MM. de Moro-Giafferri et Badie tendant à compléter l'ordonnance du 11 octobre 1945 sur le logement, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 17 septembre 1946 (renvoyée à la Commission de la justice), n° 842.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 23. — Proposition de loi de MM. de Moro-Giafferri et Badie tendant à régler la location des locaux devenus vacants, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 17 septembre 1946 (renvoyée à la Commission de la justice), n° 843.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 24. — Proposition de loi de M. Guy Petit et plusieurs de ses collègues tendant à maintenir en possession, jusqu'au 1^{er} janvier 1948, les commerçants, industriels et artisans sinistrés par faits de guerre, dans les lieux où ils ont installé leur exploitation commerciale après le sinistre dont ils ont

été victimes, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 17 septembre 1946 (renvoyée à la Commission de la justice), n° 849.

LOYERS.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 25. — Proposition de loi de M. Guy Petit tendant à exclure de la prorogation instituée par la loi du 18 avril 1946 sur les baux commerciaux les concessionnaires de jeux en ce qui concerne les baux passés par les communes lorsque la concession y est attachée, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 18 septembre 1946 (3^e séance) (renvoyée à la Commission de la justice), n° 869.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 26. — Proposition de loi de M. Mignot tendant à compléter l'ordonnance du 14 novembre 1944 concernant la réintégration de certains locataires, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 19 septembre 1946 (2^e séance) (renvoyée à la Commission de la justice), n° 891.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 27. — Proposition de loi de M. Mignot tendant à modifier la loi n° 46-941 du 7 mai 1946 tendant à surseoir à l'expulsion des locataires de nationalité française prononcée au profit d'étrangers, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 19 septembre 1946 (2^e séance) (renvoyée à la Commission de la justice), n° 892.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 28. — Proposition de résolution de M. Nisse tendant à inviter le Gouvernement à déposer un projet de loi permettant d'indemniser les petits propriétaires des pertes de loyers qu'ils ont subies par suite de l'application du décret du 26 septembre 1939 réglant les rapports entre bailleurs et locataires en temps de guerre, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 20 septembre 1946 (2^e séance) (renvoyée à la Commission de la justice), n° 955.

Il n'a pas été présenté de rapport.

LOYERS.

§ 29. — Proposition de loi de M. Charpin et plusieurs de ses collègues tendant à modifier l'article 25 de l'ordonnance n° 45-2394 du 11 octobre 1945 instituant des mesures exceptionnelles et temporaires en vue de remédier à la crise du logement, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 25 septembre 1946 (3^e séance) (renvoyée à la Commission de la justice), n° 1056.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 30. — Proposition de loi de M. Guiguen et plusieurs de ses collègues tendant à modifier la loi du 28 mars 1946, relative aux locaux d'habitation ou à usage professionnel, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 3 octobre 1946 (2^e séance) (renvoyée à la Commission de la justice), n° 1193.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 31. — Proposition de loi de M. Deniau et plusieurs de ses collègues tendant à modifier et à compléter l'ordonnance n° 45-239 du 11 octobre 1945 sur le relogement, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 4 octobre 1946 (3^e séance) (renvoyée à la Commission de la justice), n° 1213.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 32. — majoration des. — Voy. *ci-dessus*, § 4.

— perte de. — Voy. *Loyers*, § 28.

— prorogation des. — Voy. *ci-dessus*, § 4.

LUTTE ANTIALCOOLIQUE. — Voy. *Alcoolisme*, § 4.

